FFM
FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM — 452
Moto-Club — A.M.C. LES FINS
N° d'affiliation — 0355
Date — 18 septembre 2022
Lieu — LES FINS
Organisateur technique - GUINCHARD Jérémy
E-mail — motoclublesfins@gmail.com
Téléphone — 06 37 00 88 26

CDF MX FEMININ

REGLEMENT PARTICULIER 2022

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 | Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 | Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	BRISEBARD Jerome	Licence : 005212
Délégué FFM (Président du Jury)	LIOGIER André	Licence : 171369
Membre du Jury	RAMEL Alain	Licence : 020347
Membre du Jury	CHAGROT Jean-pierre	Licence : 006199
Commissaire technique responsable	BELLAVOINE Sabrina	Licence : 231139
Responsable du chronométrage	SEGOUIN Eliane	Licence : 022141

Article 3 | Catégories & Engagements

MX Féminin Scratch

Age ---------- 15 ans minimum
Licences ------ NCO / Inter / LUE
Cylindrée ----- Classes 2,3 et 4
Plaques ------- Numéro blanc sur fond bleu

MX Féminin 125cc

Age ---------- De 13 ans à 20 ans*
Licences ------ NCO / NJ / Inter / LUE
Cylindrée ----- 125cc 2t
Plaques ------- Numéro blanc sur fond bleu

** Les pilotes ne devront pas avoir 21 ans au cours de l'année.*

Primes d'arrivée :

Chaque pilote qualifié percevra une prime de qualification de 60 Euros augmentée des primes ci-dessous.

Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes
1er	55 €	6ème	22 €	11ème	15 €	16ème	9 €
2ème	50 €	7ème	21 €	12ème	13 €	17ème	8 €
3ème	45 €	8ème	20 €	13ème	12 €	18ème	7 €
4ème	40 €	9ème	18 €	14ème	11 €	19ème	6 €
5ème	36 €	10ème	17 €	15ème	10 €	20ème	5 €

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Nom du médecin responsable ... **MAUVAIS FLORIAN**

Nombre de secouristes **12**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Hôpital le plus proche ..... **PONTARLIER**

Temps de trajet (en min) **40**

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site ..... **le meix vannot**

Adresse ..... **le meix vannot 25500 LES FINS**

Capacité Moto :

Pendant les essais : **45**

En manche : **45**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1600**

Largeur minimum de la piste **5**

Largeur de la grille **30**

Longueur de la ligne droite de départ **90**

Nombre d'OCP* **16**

**Officiels Commissaires de Piste*

- **Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.**
- **En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.**

Visa du Moto-Club

Date : le 2/7/22

Amicale Motocycliste Les Fins
Guinchard Jérémy
20 rue Delattre de Tassigny
25390 ORCHAMPS-VENNES
motoclublesfins@gmail.com

Visa de la Ligue

Date : 18.07.2022

Ligue Motocycliste Bourgogne / Franche-Comté
Siège Social - DOLE
N° Siret 834 738 395 00013

Visa de la FFM

Date : 07/09/2022

Numéro : 22/0782

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME 74 A Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

LIGUE MOTOCYCLISTE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

HORAIRES

Motocross - Les Fins le 18 septembre 2022

AMC Les FINS

Championnat de Ligue BFC Est - CdF MX Féminin

Samedi : de 16h00 à 19h00 contrôle administratif et technique
Dimanche : de 7h00 à 8h30 contrôle administratif et technique

Pas d'essais avant d'être enregistré au contrôle Administratif

Origine Horaires : Club

Durée	T.mort			Départ		Séries	Durée		
00:10	0:05			8:00	Essais libres	Champ BFC Est - Open Grp A	0:10		
00:10	0:05			8:15		Champ BFC Est - Open Grp B	0:10		
00:20	0:05			8:30		MX Féminin Grp A	0:20		
00:05	0:10			8:55		Tests Départ - MX Féminin Grp A	0:05		
00:20	0:05			9:10		MX Féminin Grp B	0:20		
00:05	0:05			9:35		Tests Départ - MX Féminin Grp B	0:05		
00:05	0:05			9:45		Champ BFC Est - 125cc	0:05		
00:15	0:10			9:55	Essais Chrono	Champ BFC Est - Open Grp A	0:15		
00:15	0:10			10:20		Champ BFC Est - Open Grp B	0:15		
00:20	0:10			10:45		MX Féminin Grp A	0:20		
00:20	0:10			11:15		MX Féminin Grp B	0:20		
00:15				11:45		Champ BFC Est - 125cc	0:15		
01:30				12:00		Pause Déjeuner	1:30		
00:15	0:05			13:30	1ère Manche	"Non Qualifiés" - Série 1	0:15	+1T	
00:05	0:05			13:50		Tour de reconnaissance - MX Féminin	0:05		
00:20	0:10			14:00		MX Féminin	0:20	+2T	
00:20	0:05			14:30		Champ BFC Est - 125cc	0:20	+1T	
00:20	0:05			14:55		Champ BFC Est - Open	0:20	+1T	
00:15	0:05			15:20		"Non Qualifiés" - Série 2	0:15	+1T	
00:05	0:05			15:40	2ème Manche	Tour de reconnaissance - MX Féminin	0:05		
00:20	0:10			15:50		MX Féminin	0:20	+2T	
00:20				16:20		PODIUM - MX Féminin	0:20		
00:20	0:05			16:40		Champ BFC Est - 125cc	0:20	+1T	
00:20	0:05			17:05		Champ BFC Est - Open	0:20	+1T	
00:00				17:30		Remise des Prix			

Les horaires sont à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment

Pilote : En règle générale le non respect de la signalisation sur les épreuves de motocross de Bourgogne Franche-

La procédure appliquée sera celle de la constatation de fait.

Le passage au contrôle administratif est obligatoire avant la 1ère séance d'essais (ne pas confondre avec la remise du

Le transpondeur doit équiper le véhicule avant chaque accès à la piste

Pas de circulation sur véhicule à 2 roues ou quads autre que par pilotes pour accèder à la piste ou la quitter : Pénalité de 10 places sur manche suivante (ou précédente si dernière course).

FFM

Parc Coureurs
CHEMIN FORESTIER
P.C MEDECIN - AMBULANCES - RADIO
ACCES SPECTATEURS
PASSAGE SOUS TERRAIN
DEPART CHRONOMETRAGE
Arrivée
ACCES SPECTATEURS
CHEMIN
zone privée et cloturée
interdite aux public
PARKING SPECTATEURS
BANDE PROTECTION PNEUS
POSTE SECOURISTES
INTERDIT AU PUBLIC
TREMPLIN
16
COMMISSAIRE DE PISTE
PUBLIC